



Vannes : un partenariat inédit entre l'AFPA et Temporis Vannes !

En initiant un partenariat avec l'AFPA, l'agence d'emploi Temporis de Vannes a souhaité replacer l'humain au coeur du processus de recrutement. En effet, Marine Briand, assistante commerciale Temporis et Sébastien Lorcy, formateur de l'AFPA, ont associé leurs compétences pour aider des futurs stagiaires plaquistes à trouver un emploi.

Ce partenariat inédit a vu le jour lorsque Marine Briand a constaté une réelle pénurie de plaquistes à Vannes. Plutôt que de passer des heures à chercher désespérément des plaquistes disponibles, elle a décidé d'aller les chercher à la source : en formation !

« J'ai contacté Sébastien Lorcy, de l'AFPA, et il a été très sensible à mon idée », explique Marine. « Nous avons décidé ensemble que j'interviendrais auprès des élèves pour effectuer des entretiens préalables et sélectionner les profils qui se distinguent notamment par leur savoir-être. Les élèves ainsi repérés effectuent ensuite un stage dans des entreprises clientes de l'agence », explique-t-elle.

L'objectif étant, in fine, que les entreprises embauchent les stagiaires en missions d'intérim ou en CDI.

Il s'agit donc là d'un véritable partenariat où toutes les parties sont gagnantes. Les élèves accèdent à l'emploi dès la fin de leur formation tandis que les clients entreprises bénéficient de profils pertinents et fraîchement formés. L'AFPA et Temporis, quant à eux, s'inscrivent en tant que maillons essentiels de cette mise en relation, répondant ainsi à leur rôle d'acteurs économiques majeurs.

Marine souligne l'aspect humain de ce partenariat, qui s'illustre à travers une anecdote significative. *« Nous avons réellement tissé des liens, les stagiaires m'ont même invitée à leur remise de diplôme »,* ajoute-t-elle en souriant.

Marie Lanoë, franchisee de l'agence Temporis de Vannes, salue l'initiative de Marine qui s'inscrit parfaitement dans sa volonté de se différencier, dès la création de l'agence en 2010. *« Il était impensable pour moi de considérer les intérimaires comme des moyens »,* explique Marie. *« Ils sont nos clients, nous entretenons de réelles relations avec eux. Et nous aimons les suivre tout au long de leur carrière : c'est ce à quoi nous aspirons avec ce partenariat » !*

Temporis Vannes
31 bis avenue Victor Hugo
56 000 Vannes
TEL : 02.97.61.26.76
agence.vannes@temporis.fr

À propos du réseau Temporis (www.temporis.fr)

Temporis est le 1^{er} réseau national d'agences d'emploi en franchise, créé en 2000 à Brive-la-Gaillarde. Pionnier sur le marché de l'emploi grâce à un développement 100% en franchise, Temporis compte aujourd'hui 150 agences et plus de 95 franchisés indépendants à leur tête.

Intérim, formation, CDI... Les agences d'emploi Temporis offrent des solutions RH à tous leurs clients, entreprises comme intérimaires. Le réseau Temporis délègue chaque jour 8000 intérimaires dans 4000 entreprises clientes. En 2016, le réseau Temporis a réalisé 300 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À propos de Valoris (www.interim-franchise.fr)

Valoris est le franchiseur du réseau d'agences d'emploi Temporis. Société de conseil, Valoris propose à ses franchisés des services diversifiés et une équipe expérimentée à leur écoute.